

# PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

L'information est une arme au service de la paix. Sa diffusion est un acte de résistance  
Dénoncer ne suffit plus, il faut expliquer, informer, transmettre  
Les médias occidentaux dans leurs larges majorité ont de tout temps accepté les versions de l'armée  
israélienne et fermant les oreilles aux autres sources.

## Journal de Palestine Analyse

N° 579 du 13.05.2011

Par M. Lemaire

Ps : Avant de vous lancer dans la lecture du journal, noter ceci: Ne soyer pas surpris d'entendre Sharon & consort parler de résistants, en lieu & place de terroristes : j'ai programmé mon ordinateur dans ce sens.

2 Ps : L'ordinateur ne corrige pas lorsque je parle d'action terroriste des occupants.

Vous retrouverez ce journal

a) sur mes blog : <http://www.dhblogs.be/categories/International.html>

<http://www.lalibreblogs.be/categories/International.html>

b) sur le site : [www.palestine-solidarite.org](http://www.palestine-solidarite.org) à cette adresse : [http://www.palestine-solidarite.org/Journaux\\_Palestiniens.htm](http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_Palestiniens.htm)

c) sur le site de Robert Bibeau : : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) sur le site de Eva Resis : : [no-war.over-blog.com](http://no-war.over-blog.com)

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : [fa032881@skynet.be](mailto:fa032881@skynet.be)

### Sommaire

Tiré a part

1 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

1-1 Gaza assiégée : Un chirurgien témoigne.

1-2 Bon anniversaire Salah.

2 Analyse - **Géopolitique et stratégie** – Réflexion.

2-1 Pierre PICCININ : Pourquoi il n'y aura pas d'Etat palestinien.

2-2 Boycott d'Israël : qu'est-ce qui est vraiment « indigne » et « illégal » ?

2-3 Alain Gresh : L'Egypte derrière l'accord Hamas-Fatah.

3 **Rapport Goldstone.**

3 Annexe

3-1 Le compte-rendu des termes de l'accord de réconciliation palestinienne.

3-2 Ali Abunimah : Le « texte » de l'accord Hamas-Fatah. Convaincant ?

---

### Tiré a part

1 Déclaration, **courrier des lecteurs** & témoignage

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

1-1 Gaza assiégée : Un chirurgien témoigne.

Silvia Cattori - Entretien avec le professeur Christophe Oberlin

*Silvia Cattori : Votre récit est très prenant[1]. Il nous fait entrer dans le quotidien de ces familles assiégées, en butte à des difficultés de tous ordres, qui survivent et se reconstruisent en se tournant vers l'avenir, quoi qu'Israël leur fasse. On*

*comprend que dès votre arrivée à Gaza, en décembre 2001, c'est avec incrédulité que vous avez vu les avions de l'armée israélienne surgir à basse altitude, passer le mur du son, déverser des bombes sur une population pacifique. Dix ans après ce premier contact avec la violence, qu'est-ce qui a changé dans votre perception ?*

**Christophe Oberlin :** Ce qui a changé est qu'aujourd'hui je fais une corrélation entre ce que je vois sur place et ce qu'en disent nos médias et nos hommes politiques. La façon dont ils présentent les faits correspond rarement à ce que je constate sur place. Cela m'a irrité. J'ai alors cessé de m'abonner à certains journaux, j'ai cessé de lire et d'écouter les informations à la radio et à la télévision. Je privilégie une information de qualité à travers d'autres sources.

*Silvia Cattori : On comprend que, très vite, le chirurgien venu à Gaza pour sauver des vies, confronté à tant de corps mutilés, a été conduit à réfléchir sur l'arrière fond politique de ces bains de sang à répétitions. Témoigner de ce que vous avez vu, rétablir une information politiquement biaisée par nos médias, n'était-ce pas pour vous une manière de rendre justice et dignité à ce peuple ?*

**Christophe Oberlin :** C'est très clair. Et c'est la raison pour laquelle depuis des années, je réagis, j'écris de petits témoignages et j'accepte de donner des conférences. Je suis allé opérer pendant des dizaines d'années dans d'autres pays sans jamais ressentir le besoin de m'exprimer. Mais dès lors que vous découvrez que les événements que vous avez vus, vécus, sont totalement déformés, cela vous met en colère. J'ai été invité à m'exprimer sur un plateau de France 24, après l'agression israélienne de 2008/2009. Le titre donné à l'émission était : "Y a-t-il eu des crimes de guerre à Gaza ?" Ce point d'interrogation était totalement déplacé ; comme le fait de savoir si les morts et les blessés étaient ou non des combattants. Étant sur place j'avais pu voir qu'il n'y avait quasiment que des civils, des familles entières. Dans ce contexte de désinformation on est donc forcément conduit à prendre la parole pour dire ce qui s'est réellement passé. On voit bien qu'en ce qui concerne les médias il y a une censure, une autocensure, et que ce que disent ou écrivent les rares témoins sur place ne les intéresse pas.

*Silvia Cattori : Au fil des pages on découvre des personnages poignants, comme le chirurgien Fayez. On est stupéfait de voir, au travers de son parcours, que ce peuple, constamment persécuté, demeure, lui, sans haine ni ressentiment contre ses oppresseurs. Et étonnamment optimiste. À votre avis, où puise-t-il la force de maintenir cette extraordinaire vitalité et humanité ?*

**Christophe Oberlin :** Je crois que cela fait partie du fond de l'humanité, que c'est inhérent à chaque individu. Tous ceux qui ont vécu dans ces enfers ont des récits identiques. Primo Levi en donne des exemples. Chacun d'entre nous a des capacités de résistance absolument extraordinaires qui se dévoilent dans des conditions extrêmes. Ce n'est pas particulier à Gaza. Il n'y a pas, à mon sens, des populations qui résistent mieux que d'autres. Mais il n'en est pas moins vrai que la résistance et l'endurance dont fait preuve la population de Gaza est admirable. Au sujet de Fayez, je me souviens d'un matin où il était assez abattu. "J'ai passé une mauvaise nuit. Ma belle-sœur est morte dans la nuit d'un cancer du sein. Je ne sais pas comment le dire à mon épouse," a-t-il dit en passant. Chez nous, on a les moyens de dépister ces cancers et de sauver la plupart des patientes. Là-bas non. La simplicité avec laquelle, ces gens assiégés par l'occupant vous parlent de leur quotidien, rendu encore plus atroce par les maladies qu'ils n'ont pas les moyens de soigner, est une leçon pour chacun de nous.

*Silvia Cattori : Avec quelles séquelles s'en sortent-ils ? En particulier les enfants ?*

**Christophe Oberlin :** On peut être surpris qu'il n'y ait pas plus de gens qui perdent la raison. J'ai parlé avec Maryvonne Bargues, un médecin psychiatre qui, pendant des années a fait un travail auprès de familles vivant à l'étroit, entassées dans dix mètres carrés, et dont des enfants, des proches, avaient été gravement blessés ou tués. Son constat est étonnant. En dépit des conditions de vie épouvantables, il y a des récupérations psychologiques impressionnantes. Si vous allez vous promener aujourd'hui dans les rues de Gaza – au sortir d'une semaine de bombardements qui ont fait de nombreux tués et blessés - vous aurez l'impression d'une population qui vit en état de paix.

*Silvia Cattori : Vos descriptions de personnalités du Hamas, que vous avez bien connues, sont très élogieuses. On comprend que vous avez noué des liens de confiance réciproque avec ces gens aux destins hors normes qui, malgré les drames qu'ils ont vécus, sont restés pleinement humains. Le portrait que vous faites du chirurgien et responsable politique, Mahmoud Khalid al-Zahar, par exemple, est très impressionnant. Cela contraste singulièrement avec l'image fruste, voire exécrable, qui est systématiquement véhiculée chez nous à leur sujet. En voyant la caricature qu'en ont faite des journalistes qui, comme vous, ont eu l'occasion de les rencontrer, qu'est-ce que cela vous inspirait ?*

**Christophe Oberlin :** J'ai été et je reste scandalisé. En fait il faut savoir que les rares journalistes occidentaux qui vont à Gaza sont nécessairement accrédités par les autorités israéliennes. Pour moi le critère d'accréditation<sup>[2]</sup> semble clair : sont accrédités les journalistes dont les Israéliens sont assurés qu'ils dénigreront tout ce que fait le Hamas. Ce que j'affirme, j'ai eu l'occasion de l'observer maintes fois. Je n'ai jamais vu jusqu'à présent un journaliste, autorisé à entrer à Gaza par le passage d'Erez, écrire un article décrivant avec objectivité ce qui a été accompli sous l'administration du Hamas.

*Silvia Cattori : Cela nous oblige à nous interroger sur les a priori de ces idéologues qui, au sein du mouvement de solidarité, parce qu'ils n'aiment pas les barbus, ont privilégié le camp des "laïcs", de cette Autorité palestinienne "modérée" qu'ils considèrent comme la seule représentante légitime du peuple palestinien [3]. Vous ont-ils adressé des reproches et demandé de vous expliquer sur la charte du Hamas qu'ils qualifient généralement d'antisémite[4] ?*

**Christophe Oberlin :** Malheureusement, il y a très peu de reproches directs. Je le regrette, car il est plus intéressant d'essayer de convaincre ceux qui ne sont pas de votre avis ! Tout simplement, ceux qui ne sont pas d'accord avec ce que je dis ou écris ne m'invitent pas. Au sein du mouvement de solidarité, la façon de lutter contre ceux qui disent des choses positives sur la gestion politique du Hamas, est de les marginaliser. Finalement, à leur échelle, leur manière de se comporter n'est guère différente de celle que nous connaissons avec les médias. Toutefois je suis invité à donner régulièrement des conférences en province. Là-bas, les militants ont une certaine indépendance par rapport à Paris, le siège du mouvement. Ils me disent m'inviter parce qu'ils sont intéressés à connaître tous les points de vue, tout en sachant que leur direction ne m'apprécie guère. À travers ces rencontres avec le public, je m'aperçois que, quand vous décrivez les faits et que l'on vous sent de bonne foi, on vous croit. Je ne raconte dans les "Chroniques de Gaza" que des faits rigoureusement exacts, des scènes que j'ai vécues, avec le minimum d'appréciations personnelles. Je crois que les faits parlent d'eux-mêmes, à chacun d'en tirer des conclusions.

Sur la charte du Hamas. Je n'ai pas cherché à devenir le spécialiste de la question mais il se trouve que, depuis 2001, à chaque retour de Gaza on m'a demandé de parler de ce qui se passe là-bas. D'une conférence à l'autre on vous pose des questions et cela vous oblige à approfondir vos connaissances. Cela m'a conduit à demander à mes interlocuteurs à Gaza, de s'expliquer notamment sur cette question de la charte du Hamas dont certains aspects sont considéré à juste titre chez nous comme inacceptables. Il m'a été répondu que cette charte, datant de 1988, a été écrite par quelques personnes. Que le Hamas était devenu depuis un parti politique et que, depuis 2006, à chaque échéance électorale il y avait un programme clair que l'on pouvait consulter et qui était la référence. Et que, par conséquent, cette charte n'avait plus cours.

Cela dit j'aimerais élargir un peu le débat. Cette manière de toujours s'appuyer sur l'accusation d'antisémitisme qui permet de jeter instantanément l'anathème sur tout ce qui a trait à la Palestine dès lors qu'il y a une phrase, un mot qui dérange ; c'est quand même un procédé extrêmement déloyal si on prend en compte le fait que les Palestiniens, dont des familles entières ont été décimées par des juifs, et chassées hors de chez elles en 1948, ont tout perdu. En Occident, dès que l'on prononce le mot "juif", il y a des oreilles qui se dressent[5]. Mais c'est quand même au nom du judaïsme, de la conscience juive, qu'un État juif a été créé. Et c'est au nom d'un État qui se proclame juif que les autorités israéliennes persécutent tout ce qui n'est pas juif. Donc, demander à des Palestiniens qui ont été frappés dans leur chair, de ne pas dire qu'ils n'aiment pas leurs oppresseurs juifs, c'est quand même un peu fort. Qu'il puisse même y avoir ce que nous considérons comme des « dérapages » est quelque chose, à mon avis, de tout-à-fait véniel, au regard du sort qui leur est fait. Il est insensé de reprocher à ce peuple qui est opprimé au nom de l'État juif d'appeler "juif" son oppresseur. Ce délit d'antisémitisme que l'on recherche derrière tout propos, est quelque chose de profondément déloyal.

**Silvia Cattori :** *Vous décrivez avec une rare objectivité dans quelles circonstances le Hamas a été conduit, en juin 2007, à intervenir contre les mercenaires du Fatah - financés et armés par les États-Unis en accord avec Israël - pour déjouer le plan secret qui devait aboutir à sa liquidation. Là aussi il y a un fossé entre ce que vous avez observé sur place, et ce que les "envoyés spéciaux" accrédités par Israël, ou les partisans du Fatah, en ont rapporté[6]. Toutes les preuves avaient été mises sur la table mais les journalistes de l'establishment continuent de les ignorer. Les entendre imputer les violences aux forces du Hamas, et non pas au plan criminel du Fatah, devait mettre la grande majorité de Palestiniens qui ne collaborent pas avec l'occupant, dans une grande colère. À quoi ces mensonges devaient-ils servir, sinon à légitimer la continuation des offensives de l'armée israélienne contre le Hamas et le maintien au pouvoir de l'Autorité palestinienne ?*

**Christophe Oberlin :** C'est une histoire affligeante. Mais c'est aussi une histoire qui se répète. Concernant la guerre d'indépendance algérienne par exemple, la résistance a reçu un fort soutien de la part d'une partie de la gauche, et des communistes notamment ; et, à partir du moment où il est apparu que l'Algérie indépendante n'allait pas basculer dans le camp socialiste, il y a eu un certain nombre de défections. Toujours en Algérie, en 1992, ce sont les mêmes qui ont soutenu ce qui est appelé pudiquement "l'interruption du processus électoral," en réalité un coup d'Etat militaire soutenu par les occidentaux, dont la conséquence a été une guerre avec 100 000 morts. À la victoire électorale du Hamas, on a vu instantanément le même phénomène se reproduire. Je me souviens d'une tribune libre écrite par un sioniste notoire intitulée Hamas, "l'ennemi commun." À la dernière fête de l'Humanité, j'ai été approché par un militant qui soutenait une petite activité associative sur Gaza, "à condition que cela reste dans un cadre laïc."

Prétendre aller parler de laïcité dans un pays où 95% de la population a des sentiments religieux, c'est tout de même complètement décalé. Il faut savoir si l'on veut aider une cause parce qu'elle en vaut la peine, ou imposer un "modèle." Il est arrivé que des militants qui voulaient m'inviter à parler de mon livre s'affrontent au sein de leur comité avec des "laïcs" qui ne veulent en fait pas entendre parler du Hamas. Mépriser le Hamas, c'est mépriser la population qui l'a élu ! Gaza aujourd'hui est indissociable du vote Hamas. Et se limiter à parler de la Cisjordanie, c'est aller dans le sens américano-israélien de soutien indéfectible à "l'Autorité Palestinienne"... alors que l'on sait que des élections libres aujourd'hui en Cisjordanie donneraient vraisemblablement la victoire au Hamas.

**Silvia Cattori :** *Le chapitre de votre livre intitulé "Sara" est très fort. On en demeure pantois. Réunis par la veillée funèbre d'une vieille dame qui s'avère être la mère de Mohammed Dahlan[7], des cadres du Hamas argumentent courtoisement avec des partisans du Fatah. Ce genre de surprenant épisode, cette absence d'animosité de la part de ces cadres du Hamas, dont les militants sont torturés et jetés en prison en Cisjordanie par les forces de sécurité du Fatah, laissent-ils augurer que, demain, malgré les trahisons, une réconciliation soit possible ?*

**Christophe Oberlin :** J'ai assisté bien souvent à des scènes de cet ordre. Il m'est arrivé de me trouver dans une famille où étaient réunis à la même table des membres du Hamas et un de leurs cousins médecin qui était payé par la direction du Fatah, à condition qu'il n'aille pas travailler[8]. J'étais stupéfait du climat qui régnait. Il n'y avait que de petites piques, rien de méchant. Tout se disait sur le mode humoristique. Cette fraternité entre Palestiniens, je l'avais observée avant le scrutin qui a porté le Hamas au pouvoir. Cela continue aujourd'hui. Je crois qu'une réconciliation est possible. Il n'y a pas de revendications de haine entre le Fatah et le Hamas. C'est une querelle de chefs. L'Autorité palestinienne ne représente même plus la base du Fatah. C'est une fausse querelle. Au niveau des électeurs, il n'y a pas d'animosité entre Hamas et Fatah. Si des élections étaient organisées dans des conditions électorales normales, cela se déroulerait de manière aussi paisible qu'en 2006.

**Silvia Cattori :** *Encore une fois, on ne peut s'empêcher de penser qu'Israël n'aurait pu aller si loin dans l'horreur si les idéologues qui dictent la ligne politique au sein du mouvement de solidarité, au lieu de soutenir le camp du Fatah et de ceux qui ont opté pour la collaboration avec l'occupant, avaient clairement soutenu le camp des forces qui, comme le Hamas, ont refusé cette voie là et continué à revendiquer le droit des Palestiniens à résister à l'occupation. Par ce genre d'étrange mésalliance, n'ont-ils pas rendu la tâche plus facile à Israël et prolongé les souffrances du peuple palestinien ?*

**Christophe Oberlin :** Bien entendu ils ont rendu la tâche plus facile à Israël. Cela dit, je ne crois pas qu'on aurait pu contenir l'escalade de violence à laquelle on assiste. Quand on voit ce qui est en train de se passer aujourd'hui, qui va, tout le laisse supposer, jusqu'à l'assassinat délibéré d'internationaux [9], quand on met ces faits en parallèle avec ce que les Palestiniens subissent depuis le début de la colonisation juive en Palestine, je crois malheureusement que le projet sioniste devait nécessairement passer par cette violence-là ; par toujours plus de violence.

**Silvia Cattori :** *En somme, l'élection du Hamas en 2006 fut, à maints égards, un moment de vérité qui a permis de dévoiler des compromissions contre nature, aussi en ce qui concerne les ONG. Vous racontez avoir été exclu par deux grandes ONG françaises qui ne protestent jamais publiquement quand leurs équipes médicales sont exposées aux humiliations et aux harcèlements des autorités israéliennes. Peut-on connaître le nom de ces ONG et quels prétextes elles ont invoqué pour vous priver de leur financement ?*

**Christophe Oberlin :** Il s'agit d'ONG qui font par ailleurs du bon travail : Médecins du monde et Aide Médicale Internationale. Ce sont des grosses organisations, au moins pour la première, qui comportent des administrations énormes. Il y a là des enjeux de pouvoir importants. Pour accéder à la présidence, à des hauts postes, les candidats sont prêts à se plier à toutes sortes de compromissions. Leurs responsables ne veulent pas que leurs équipes s'expriment. Je respecte cette position mais, concernant la Palestine, où les équipes médicales subissent régulièrement harcèlements et humiliations de la part des autorités israéliennes, je n'accepte pas de me taire. Il y a des cas où il est impératif de réagir.

Il y a eu des incidents dûment documentés et notifiés mais Médecins du Monde a refusé de protester. Le cas par exemple où l'un de mes collègues, qui se trouvait dans une ambulance avec un blessé, a été l'objet de tirs israéliens à un check point, alors qu'il avait reçu juste avant l'autorisation de passer. Autre exemple, lorsque la police des frontières nous a confisqué à notre arrivée à l'aéroport Ben Gourion le matériel médical très coûteux et indispensable que nous apportions avec nous à Gaza ; ou encore quand il nous a été demandé de payer la taxe sur les produits de luxe, ce qui est illégal car c'était du matériel médical humanitaire. Quand les membres de nos équipes sont humiliés, harcelés bloqués dès lors qu'ils ont un patronyme arabe. Jamais de protestation.

**Silvia Cattori :** *Vous révélez que, dès les premières heures de l'offensive israélienne en 2008, touchés par l'étendue du carnage, des chirurgiens de divers pays arabes et musulmans, dont une soixantaine d'Égyptiens, se sont précipités à Gaza, en entrant par les tunnels, et se sont tout de suite mis à opérer. Vous dites dans votre livre avoir été très impressionné par la compétence et l'efficacité avec laquelle ils opéraient de grands blessés et le rôle remarquable que ces médecins anonymes, que vous qualifiez d'"humanitaires sans spectacle", ont joué. Est-ce en cette solidarité discrète et sans conditions qui contraste avec la lourdeur de nos ONG, que vous mettez votre espoir ?*

**Christophe Oberlin :** Tout à fait. Cela donnait une impression de puissance extraordinaire de voir tous ces chirurgiens hautement gradés, hautement compétents, qui étaient accourus à Gaza simplement parce que leurs collègues les avaient appelés, et qui déclaraient rester là "tant qu'on aurait besoin d'eux". Je me souviens d'avoir pensé à l'époque que la relève à l'Égypte de Moubarak était en face de moi.

**Silvia Cattori :** *Dans le chapitre de votre livre intitulé "Haro sur l'humanitaire," vous dressez un constat très inquiétant. Vous sentez que l'étau se resserre[10]. Cela laisse penser que les autorités israéliennes, en vous imposant des conditions de plus en plus contraignantes, cherchent à rendre de plus en plus difficile l'obtention de l'autorisation d'entrée en Palestine. Pensez-vous qu'elles iront jusqu'à priver la population de Gaza de toute assistance médicale[11] ? Quelle action préconisez-vous pour l'en empêcher ?*

**Christophe Oberlin :** Les récents assassinats du militant italien Vittorio Arrigoni à Gaza et de l'acteur israélo/palestinien Juliano Mer Khamis à Hébron[12], m'ont donné un coup. On ne peut pas s'empêcher de penser à la main d'Israël derrière ces assassinats. Quelle meilleure façon, pour diaboliser les Palestiniens, pour briser le soutien de l'opinion internationale, que de faire assassiner deux figures charismatiques parmi les pacifistes ? Faire endosser à des Palestiniens manipulés un crime dont ils ne sont pas responsables ? Cela fait peur. Il y a là une escalade qui doit permettre à Israël de provoquer un sentiment d'horreur dans le monde entier vis-à-vis du Hamas. Et chacun se dit : le prochain pourrait être moi. Ce ne serait pas la première fois que la décision a été prise au plus haut niveau de l'État israélien de faire assassiner des internationaux. Il y a déjà eu des journalistes assassinés[13], d'autres ciblés comme Jacques-Marie Bourget [14]. Il y a eu l'attaque de la marine israélienne contre la "Flottille de la Liberté," en mai 2010, qui a causé la mort de 9 humanitaires. Un monument à leur mémoire vient d'être érigé sur le port de Gaza.

Je crains de voir là le signe d'un raidissement israélien qui peut aller jusqu'à organiser des assassinats ciblés pour les faire ensuite passer pour des assassinats commis par le Hamas. On peut aussi penser que c'est là une crispation ultime d'un pouvoir qui est mis sous la pression de mouvements de protestations contre lesquels il perd prise.

**Silvia Cattori :** *Vous avez durant ces années tragiques, assisté à des scènes d'une cruauté insoutenable. Vous étiez là bas, quand des soldats israéliens ont délibérément tiré sur le corps à terre d'un jeune cameraman palestinien[15]. Que ressentiez-vous quand vous vous êtes trouvé en face de ce jeune patient qui venait d'être amputé de ses deux jambes ?*

**Christophe Oberlin :** Je supporte de voir de grands blessés dans une salle d'opération mais de voir la violence s'exercer en dehors de ce cadre, même au cinéma, est pour moi quelque chose d'insupportable. Quand j'ai vu Mohamed Ghanem à l'hôpital, je n'étais pas simplement écoeuré par le sadisme du soldat qui avait ajusté une demi douzaine de tirs sur le cameraman qui était à terre (tout cela a été filmé par les médias arabes qui étaient sur place), j'étais aussi honteux, car je savais qu'il n'y aurait ni enquête, ni sanctions.

J'ai fait des gardes de grosses traumatologies durant plus de 15 ans. Spécialisé dans les réparations des traumatismes sévères, la microchirurgie des vaisseaux et des nerfs, j'ai été amené à recevoir dans les salles d'opérations des gens qui tentaient de se suicider en se jetant sous les rails du métro. Quand on voit un homme avec des blessures épouvantables en salle d'opération, on compatit bien évidemment. Mais on est occupé à réfléchir, à décider de la conduite à tenir. À stopper l'hémorragie pour sauver la vie du patient. À voir ce que l'on peut faire pour préserver la fonction. Et enfin à opérer. Les opérations sont très longues et il faut s'arrêter d'opérer parce que le patient ne va pas bien, il faut renoncer à la reconstruction ou il faut amputer. Cela fait partie de l'entraînement chirurgical. Ce sont des notions que j'ai apprises.

Quand on voit arriver ces très grands blessés, on se concentre sur leur prise en charge. J'ai vu durant l'agression israélienne en 2009, des chirurgiens palestiniens qui n'en pouvaient plus, craquer, s'effondrer, mais ceci en dehors des salles d'opérations. Dans l'urgence, tout de monde travaille bien, sans panique, et c'est aussi pour nous une leçon. Mais il y a des images, des

scènes qui vous marquent de manière indélébile, comme elles marquent les Palestiniens. Ce sont elles qui construisent la résistance.

Notes :

[1] "Chroniques de Gaza 2001-2011", par Christophe Oberlin, Editions Demi-Lune, 2011.

Son premier livre, "Survivre à Gaza", biographie de Mohamed al-Rantissi, chirurgien palestinien, frère du dirigeant historique du HAMAS assassiné par Israël, a marqué les esprits. Il permet en effet de comprendre le parcours incroyable de bon nombre de diplômés vivant dans la bande de Gaza, qui ont dû faire preuve d'un courage et d'une volonté incroyables pour parvenir à faire des études et exercer leurs compétences.

À notre avis "Chroniques de Gaza 2001-2011", "Survivre à Gaza", ainsi que le livre de Ziyad Clot "Il n'y aura pas d'État palestinien" (Max Milo Editions : Paris, 2010)- sont, parmi les livres écrits par des francophones, trois témoignages majeurs.

[2] La carte de presse israélienne qui facilite les déplacements en Cisjordanie est délivrée par le "Service de presse" de Jérusalem qui dépend de la Défense, des services de propagande militaire, et des services de renseignements israéliens.

L'autorisation qui permet d'entrer à Gaza n'est délivrée qu'au compte gouttes. En juin 2006, durant l'offensive militaire, qui a fait cent mort et des centaines de blessés dans le nord de Gaza, les officiers du Service de presse, nous ont refusé le permis d'entrée à Gaza, alors que nous avons vu le même jour, qu'il le délivrait à des journalistes attachés à des médias dont le biais en faveur d'Israël était garanti.

[3] A l'issue des élections de janvier 2006 le Hamas a remporté la majorité absolue des sièges au Conseil législatif palestinien. L'Autorité Palestinienne à Ramallah - c'est-à-dire le Fatah qui a perdu le scrutin - n'a pas quitté le pouvoir en dépit du fait qu'elle n'avait plus de mandat. Elle a continué de prendre ses ordres d'Israël et des États-Unis. Le président Mahmoud Abbas n'a plus aucune légitimité depuis 2009. L'Union européenne continue néanmoins à porter à bout de bras cette Autorité illégitime et corrompue, à lui verser un demi-milliard par an, et à ne traiter qu'avec elle. Les conférences et négociations dites de paix auxquelles celle-ci a pris part avaient comme objectif, en collusion avec Israël et les États-Unis, de financer et programmer la mise hors-la-loi du Hamas.

[4] Après l'élection du Hamas en 2006 les dirigeants du mouvement de solidarité ont eux aussi contribué à renforcer a priori que la charte du Hamas est "antisémite". La propagande des gouvernements israéliens successifs, se servant de la charte du Hamas pour le criminaliser, est malheureusement exploitée par tous ceux qui privilégient les "laïcs" pour discréditer ce mouvement politique et religieux palestinien qui se revendique de la résistance. Cette propagande a largement perverti et ralenti l'action du mouvement de solidarité.

[5] Les ressortissants de l'État juif d'Israël sont de citoyenneté israélienne mais – bien des gens l'ignorent - la nationalité israélienne n'existe pas sur leurs documents. Sur la carte d'identité d'un citoyen israélien de confession juive la nationalité indiquée est "Juive". Tandis que la nationalité des citoyens non-Juifs, est définie comme Arabe, Druze, Russe, Turque, etc. Quand les Palestiniens disent les "juifs", c'est donc en conformité avec la citoyenneté juive des Israéliens ; et nullement le signe d'une "hostilité envers les juifs", d'un "antisémitisme", comme on le leur reproche sans cesse pour des raisons de propagande.

[6] Ce plan secret, établi par les États-Unis et Israël en collusion avec la direction de Ramallah, avait du reste été révélé par un journaliste fort bien renseigné, David Rose, en mars 2008 Voir :

- "[The Gaza Bombshell](#)", par David Rose, Vanity Fair, Numéro d'avril 2008.

- et [la traduction partielle de cet article en français](#).

En janvier 2011, Al-Jazeera a publié des documents palestiniens confidentiels (The Palestine Papers). Ils ont confirmé, en plus effrayant, tout ce que disait David Rose sur les complicités criminelles de l'Autorité Palestinienne avec Israël, et ce que nos interlocuteurs nous disaient dès 2006, dans divers entretiens restés ignorés également par les organes de ces associations dominantes de soutien à la Palestine. On a ainsi appris que l'Autorité palestinienne est allée au delà de toute imagination dans sa collusion avec Israël. On s'attendait à ce qu'elle annonce sa démission, la dissolution de l'Autorité Palestinienne. Elle est au contraire partie à l'attaque contre Al-Jazeera.

[7] Mohammed Dahlan, hier l'homme fort du Fatah à Gaza, est honni par la population. Réputé pour sa collaboration étroite avec le Mossad et les services de renseignements occidentaux, il a tout tenté - avec leur financement - pour liquider le mouvement du Hamas. Quand, en 2007, le Hamas a réussi à mettre en déroute les forces répressives de Dahlan, ce fut un soulagement pour la population.

Voir : "[Gaza s'enfoncé inexorablement](#)", par Silvia Cattori, 29 juillet 2007.

[8] Après la reprise en main de l'administration de Gaza par le Hamas, le Fatah resté illégitimement au pouvoir à Ramallah a annoncé aux 77.000 fonctionnaires de Gaza qu'il leur serait versé un salaire s'ils refusaient d'aller travailler tant que le Hamas était au pouvoir. Par contre les fonctionnaires qui eux sont allés travailler et font fonctionner l'administration et les services public dirigés par le Hamas, ne reçoivent plus aucun salaire de l'Autorité palestinienne.

[9] Christophe Oberlin fait allusion aux assassinats de deux militants de la solidarité avec la Palestine : Juliano Mer Khamis et Vittorio Arrigoni. Voir :

- "[Militant pour la paix, Mer Khamis a été assassiné à Jénine](#)", par Conal Urqhart, The Guardian, 4 avril 2011.

- [La leçon d'humanité de Vittorio](#), par Ramzy Baroud, info-palestine.net, 20 avril 2011.

[10] Les humanitaires qui se rendent à Gaza doivent demander leur accréditation au COGAT, le service de l'armée israélienne qui délivre le permis d'entrer à Gaza.

[11] Pour entrer en Cisjordanie et Gaza, qui sont des prisons sous le contrôle de l'occupant, il y a l'obligation de passer par le territoire israélien. Les autorités israéliennes s'octroient le droit de mettre un veto à l'entrée en Israël de gens qui, eux, veulent uniquement se rendre dans les territoires occupés, et dont elles redoutent la critique. Elles dressent des listes de militants ou journalistes prétendument "hostiles à Israël", qui leur sont signalés dans chaque pays par des personnes de confession juive dont la loyauté envers Israël prime.

[12] Voir note (9).

[13]

- Raffaele Ciriello, journaliste italien a été délibérément tué par l'armée israélienne à Ramallah le 13 mars 2002.
  - James Miller, 34 ans, journaliste et producteur britannique portait un gilet pare-balles marqué "PRESS" et un drapeau blanc quand il a été tué intentionnellement à Rafah le 2 mai 2003, par un soldat israélien alors qu'il filmait un documentaire intitulé "La mort à Gaza", au dire des journalistes témoins. Par ailleurs, de nombreux journalistes Palestiniens et Arabes ont été tués par l'armée israélienne.
  - Voir à ce sujet : "Mur de séparation ethnique et désinformation", par Silvia Cattori, 8 août 2003.
- [14] Le journaliste Jacques-Marie Bourget a été grièvement blessé au poumon et au bras, le 21 octobre 2000 à Ramallah, par une balle tirée par un soldat israélien.
- [15] Voir :
- "La barbarie des soldats israéliens filmée sur le vif", par Silvia Cattori, 6 juillet 2007.
  - et la vidéo de cette cruauté
- Silvia Cattori  
*Palestine Solidarité*, le 29 avril 2011
- 

## 1-2 Bon anniversaire Salah.

Depuis six ans, à la suite d'un simulacre de procès devant un tribunal militaire, le franco-palestinien Salah Hamouri se morfond dans une prison israélienne.

On a du mal à le croire et pourtant, à l'âge d'étudier ou de travailler, à l'âge de découvrir la vie ou d'aimer, toi tu es enfermé dans une prison israélienne par la volonté d'un pouvoir qui porte le visage de la haine et de son injuste justice. Enfermé parce que tu aurais eu une intention. Une intention ! Dans un tribunal militaire d'un gouvernement colonisateur, dépêchant chaque jour en Palestine ses meutes de policiers et de militaires pour traquer des jeunes, des travailleurs, des femmes parce qu'ils se déplacent voir des amis, vont au travail, regardent des sites internet ; on lit dans les cerveaux prétendument ennemis... des « intentions ».

Nous savons que tu es courageux. Nous savons que tu te bats, que tu lis beaucoup, que tu réfléchis, que tu te tiens au fait de l'actualité de ce monde en bouleversement. D'ailleurs tout bouge autour de toi. Tout bouge pour nous tous. Tout nous oblige à repenser ce monde ; tu ne seras pas de trop pour nous aider. Nous avons besoin de toi libre pour construire le monde à la façon des femmes et des hommes et non plus sous la dictée des colonisateurs et des financiers. La jeunesse des pays arabes brave des dictateurs et réclame la justice et le droit. Ceux qui te gardent indûment dans cette geôle feraient bien de l'entendre et de prendre les devants en te libérant sans attendre.

Nous allons continuer à agir sous de multiples formes pour que vite tu retrouves la liberté. Le nouveau ministre des affaires étrangères français M. Alain Juppé a reconnu que ton emprisonnement est illégitime. J'ai interrogé il y a quelques semaines pour la seconde fois la Haute Représentante de L'Union Européenne à ton sujet. Une nouvelle fois elle est restée à me regarder : muette comme une carpe.

On continue. Le jour n'est peut-être pas si loin où ceux qui te font passer le plus bel âge de ta vie, tes vingt six ans, en prison seront condamnés par le droit, la justice des hommes. Peut être le bon sens tout simplement. Demain, comme chaque jour depuis des mois et des mois, L'Humanité affichera encore en haut de ses pages internationales ta photo et donnera le nombre de jours qu'un Etat injuriant le droit t'enferme derrière des murs hideux, des barbelés à l'ombre de ses miradors. Courage Salah. Bon anniversaire Salah. Je t'embrasse.

26/04/2011

<http://polymedia.skynetblogs.be/archive/2011/04/26/bon-anniversaire-salah.html>

---

## **2 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion.**

Ndlr : PS : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage les analyses ou point de vue des auteurs, mais doit être vu comme information

### **2-1 Pierre PICCININ : Pourquoi il n'y aura pas d'Etat palestinien.**

« Nous devons expulser les Arabes et prendre leur place » (David BEN GOURION)

Alors que Fatah et Hamas, les frères ennemis, se réconcilient enfin dans l'intérêt du peuple palestinien, Israël s'indigne et refuse de dialoguer avec les islamistes, saisissant l'occasion de freiner, une fois de plus, les négociations sur la création d'un Etat arabe en Palestine...

Après plus de soixante ans d'annexion progressive de la Palestine par l'Etat d'Israël, d'occupation et d'extension de la colonisation juive, il est indéniable que l'objectif du « Mouvement sioniste », fondé à la fin du XIXème siècle par Théodore Herzl, est pour ainsi dire atteint : le « Grand Israël », l'Etat juif, n'est plus très loin de réaliser son expansion maximale. En effet, dès les origines du Mouvement sioniste, bien avant l'indépendance même d'Israël, le projet de chasser les Arabes de Palestine et d'étendre un Etat juif sur toute la région a conditionné la politique des premiers colons : si, au début de leur installation, ils avaient acheté des terres disponibles, par la suite, devenus suffisamment nombreux et organisés, les colons implantèrent de force leurs kibboutz, exploitations fortifiées de palissades et miradors et défendues par une armée clandestine, la Haganah, mise sur pied et dirigée par le Mouvement sioniste.

Poursuivant cet objectif, la Haganah mena diverses opérations destinées à chasser les Palestiniens de leurs terres et à libérer le territoire pour l'immigration juive, alors que, officiellement, les leaders sionistes avaient affirmé leur désir de vivre en paix avec les populations arabes de Palestine et de créer un Etat mixte où ces derniers auraient eu leur place.

Appuyée par des mouvements terroristes radicaux, tels l'Irgoun (qui compta dans ses rangs le premier ministre Menahem Begin) et le Groupe Stern (Yitzhak Shamir, autre premier ministre), l'armée secrète juive se rendit notamment responsable du massacre de la population de Deir Yassin, village palestinien dont la destruction fut suivie de la distribution de tracts aux

Arabes de Palestine, les enjoignant à fuir sous peine de subir le même sort : « souvenez-vous de Deir Yassin ! ». Pour les Palestiniens, ce fut le début de l'exode et des camps de réfugiés, la « Nakba », la « catastrophe ». Pour les Israéliens, celui de la colonisation massive.

La Guerre des six jours, en 1967, a ensuite permis l'annexion de la Cisjordanie et du Golan syrien (du Sinaï également, rendu à l'Égypte suite aux accords de Camp David, en 1978, qui avaient réuni Anouar al-Sadate et Menahem Begin, sous l'égide du président états-unien James Carter). Ben Gourion n'avait-il pas déclaré que « les frontières des aspirations sionistes incluent le Liban-sud, le sud de la Syrie, la Jordanie, toute la Cisjordanie et le Sinaï » ? Et d'ajouter : « nous devons expulser les Arabes et prendre leur place ».

Depuis lors, les bouclages systématiques et les incursions militaires dans les zones palestiniennes, voire leurs bombardements réguliers sous prétexte de combattre le terrorisme, ont maintenu les populations arabes dans un climat d'étouffement économique et d'insécurité permanent. Les frappes massives sur Gaza, en décembre 2008, en sont un exemple majeur : plus de 1300 morts et 5000 blessés.

Cette situation est entretenue depuis plusieurs décennies par l'État israélien, ce qui est aujourd'hui plus qu'une hypothèse, mais un fait clairement établi, suite à la publication par le site « Wikileaks » de courriers électroniques de la diplomatie états-unienne : Israël a volontairement asphyxié économiquement les territoires palestiniens, en particulier Gaza, en prenant soin toutefois de ne pas aller jusqu'à provoquer une crise humanitaire, de sorte à prévenir toute réaction de la communauté internationale.

Cette politique israélienne a pour conséquence l'émigration progressive de la population palestinienne et leur départ vers l'Égypte, la Jordanie, les Emirats arabes...

Que peut bien espérer, en effet, un père de famille, lorsqu'il ne peut ni travailler pour nourrir les siens, ni en assurer la protection ?

Même si le taux de natalité est élevé, côté arabe, les enclaves palestiniennes se vident donc peu à peu, tandis que les colonies juives qui les entourent resserrent irrémédiablement leur périmètre.

Cette politique, manifestement planifiée de longue date, ne laisse ainsi aucune chance à la création, un jour, d'un Etat arabe en Palestine, perspective qui, de toute évidence, n'a jamais fait partie de l'agenda réel du gouvernement israélien.

Forcé par la communauté internationale de faire bonne figure et de s'asseoir à la table des négociations, ce gouvernement se ménage cependant systématiquement une porte de sortie, évitant soigneusement d'aboutir à un accord, ce dont il vient encore de faire la preuve, en septembre dernier, en refusant de prolonger le moratoire sur la colonisation, alors que les négociations israélo-palestiniennes ont repris, à l'initiative de l'administration Obama.

Ainsi, seules les Nations Unies pourraient, d'autorité, imposer la création d'un Etat palestinien, et ce, pour commencer, sur base de la célèbre résolution 242 de 1967, qui ordonne à Israël de se retirer des territoires occupés lors de la guerre des six jours, décision réaffirmée en 1973 dans l'article 2 de la résolution 338 consécutive à la Guerre du Kippour.

Certes, Israël a toujours joué sur l'ambiguïté de la version anglaise de cette résolution (article 1.i) : tandis que la version française ordonne le retrait « des » territoires, la version anglaise parle du retrait « de » territoires (« withdrawal of Israel armed forces from territories occupied in the recent conflict »). Cependant, dans la mesure où le préambule de la résolution 242 justifie la décision en l'appuyant sur le principe de « l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre », l'esprit de la résolution est sans équivoque : Israël doit se retirer des territoires annexés en 1967.

Rappelons que cette résolution n'a jamais été appliquée par Israël, qui viole ainsi le droit international, impunément, depuis plus de quarante ans.

Cependant, comment l'ONU, systématiquement bloquée par le veto des Etats-Unis, grand allié d'Israël, pourrait-elle aboutir à une telle résolution imposant l'Etat palestinien ?

Sans aucun doute, dès lors, il n'y aura pas d'Etat palestinien.

Et pourtant, n'oublions pas que, légalement, cet Etat existe déjà bel et bien, mais sur le papier seulement : il fut créé en même temps que l'Etat d'Israël, par la résolution 181 des Nations Unies (que n'annulent pas les résolutions 242 et 338), votée par l'Assemblée générale, le 29 novembre

1947, et qui établissait avec grande précision les frontières de cet Etat arabe de Palestine...

Publié dans L'Orient-Le Jour (jeudi 5 mai 2011)

Pierre PICCININ

Jeudi 5 Mai 2011

Professeur d'histoire et de sciences politiques

Website : <http://pierre.piccinin-publications.over-blog.com>

---

## 2-2 Boycott d'Israël : qu'est-ce qui est vraiment « indigne » et « illégal » ?

Réponse à Pascal Bruckner, Bertrand Delanoë, Alain Finkielkraut, Bernard-Henri Lévy, Yvan Attal, Pierre Ardit, Michel Boujenah, Patrick Bruel et Cie...

« *Le boycott d'Israël est une arme indigne* », écrivez-vous ce lundi 1er novembre dans *Le Monde*. Vous affirmez avec une certitude étonnante que « *la Justice française ne tardera pas à confirmer* » l'illégalité du boycott. Selon vous, tous ceux qui veulent ainsi aider les Palestiniens à obtenir leurs droits seraient des hors-la-loi. Votre argument ? On ne saurait appliquer ce « *type de traitement à la démocratie israélienne* ».

Mais comment pouvez-vous appeler « démocratie » un Etat qui s'est construit par la violence, en chassant les Palestiniens de leurs maisons et de leurs terres en 1948 ? Un Etat qui, à toutes les époques, n'a cessé de planifier le nettoyage ethnique :

« *Nous devons expulser les Arabes et prendre leur place* » (David Ben Gourion, 1937).

« *Entre nous soit dit, il doit être clair qu'il n'y a pas de place pour deux peuples dans ce pays. Il n'y a pas d'autre possibilité que de transférer les Arabes d'ici vers les pays voisins - tous. Pas un seul village, pas une seule tribu ne doit rester.* » (Joseph Weitz, 1940).

« Les Palestiniens n'ont jamais existé. » (Golda Meir, 1969) « Chacun doit bouger, courir et s'emparer d'autant de collines qu'il est possible pour agrandir les colonies, parce que tout ce que l'on prendra maintenant restera à nous... Tout ce que nous ne prendrons pas leur restera. » (Ariel Sharon, 1998)\*.

Comment pouvez-vous appeler « démocratie » un Etat qui, aujourd'hui encore, refuse le retour des gens qu'il a chassés et continue à voler systématiquement les terres pour s'agrandir tout en prétendant négocier ?

Soyons clair : un Etat colonial, basé sur le vol de la terre et l'expulsion d'un peuple, ne sera jamais une démocratie. Même s'il possède un parlement, même si les voleurs discutent démocratiquement entre eux sur la meilleure façon de voler, ça reste un Etat de voleurs qui règnent par la force.

### **Le boycott est-il illégal ?**

Absolument pas, puisqu'il vise à assurer le respect du droit. Voici ce qui est réellement illégal...

Avoir chassé les Palestiniens de leur pays en 1948 et refuser leur retour est illégal, affirme l'ONU. Conquérir de nouveaux territoires par la force est illégal. Empêcher les Palestiniens de vivre sur leurs terres, de travailler, d'étudier ou de circuler librement est illégal. Détruire leurs maisons et leurs oliviers est illégal. Emprisonner des enfants de douze ans est illégal. Construire un mur de séparation, voler l'eau et les terres des territoires occupés est illégal. Utiliser des armes au phosphore et au laser est illégal. Bombarder des maisons, des écoles, des hôpitaux, des ambulances, des missions de l'ONU est illégal. Torturer est illégal. Assassiner les dirigeants palestiniens est illégal. Massacrer des défenseurs de la paix dans les eaux internationales est illégal.

Face à ces illégalités, que fait la ministre française de la Justice ? Appelle-t-elle à sanctionner l'Etat qui les commet ?

Empêche-t-elle l'importation en France des produits issus de ce vol des terres ? Non, elle attaque ceux qui dénoncent cette illégalité ! Et vous soutenez cette ministre qui bafoue le droit international. Ahurissant !

Vous écrivez : « *Nous sommes résolument contre le boycott parce que nous sommes pour la paix.* ». Mais le boycott existe déjà ! Depuis soixante ans, les Palestiniens sont boycottés par Israël, et vous ne faites rien contre ça. Puisque les dirigeants israéliens n'agissent qu'en fonction du rapport de forces, le boycott est une arme parfaitement digne pour leur imposer la paix. Comme il le fut contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Vous écrivez : « *La critique n'a rien à voir avec le rejet, le déni, et, finalement, la délégitimation.* » Mais depuis soixante ans, Israël rejette, nie et délégitimise les Palestiniens et ça ne vous indigne pas ?

Vous écrivez : « *Céder à l'appel du boycott, (c'est) signifier que la négociation n'est plus dans le champ du possible.* » Pas du tout. La solution existe, elle est toute simple, comme vient de le rappeler le musicien juif Gilad Atzmon : « *Les Israéliens peuvent mettre fin au conflit en un clin d'oeil : demain matin à son lever, Nétanyahou rend aux Palestiniens les terres qui leur appartiennent.* ».

C'est trop demander ? Dès 1968, les grandes organisations palestiniennes ont elles-mêmes fait de grandes concessions en proposant de former un seul « *Etat démocratique, progressiste, non confessionnel dans lequel juifs, chrétiens et musulmans vivront ensemble en paix et en jouissant des mêmes droits.* » C'est Israël qui a refusé et refuse toujours, c'est Israël qui s'accroche à son obsession d'un Etat ethniquement pur, réservé aux juifs, et vous ne lancez pas de grands appels contre cela ? C'est encore trop demander ? Les Palestiniens ont même accepté de se contenter de 22% de leurs terres initiales, et ça encore Israël le refuse, continuant à voler les terres, petit-à-petit, et vous ne faites rien contre cela.

### **En définitive, ce qui est « indigne », ce n'est pas le boycott.**

C'est votre attitude. Car tout ce que je viens d'écrire, vous le savez et, en le cachant à l'opinion, vous la désinformez. Dans quel intérêt ?

Je crains que la chose véritablement indigne dans votre texte, ce soient vos motivations. Dans mon livre *Israël, parlons-en !*, j'ai indiqué que les trois plus puissants groupes médiatiques français - Lagardère, Dassault, Bouygues – sont tous trois aux mains de familles richissimes qui font de gros profits avec Israël et lui fournissent ses armes ou ses instruments de colonisation. Alors, si un artiste ou un intellectuel français ose s'opposer à ces groupes et dire la vérité, adieu carrière, adieu fortune ! Comme disait Bertolt Brecht : « *Déplaire aux possédants, c'est renoncer à posséder soi-même.* »

Ceux qui vous lisent, ceux qui vous écoutent, auront toujours intérêt à se poser la question fondamentale : « *Quels sont les intérêts derrière ce discours ?* »

[Michel Collon](#)

\* Sources des citations : Michel Collon, *Israël, parlons-en !, Couleur Livres*, Investig'Action, Bruxelles, 2009, pages 297-299.

Source : [michelcollon.info](http://michelcollon.info)

3 novembre

---

## **2-3 Alain Gresh : L'Egypte derrière l'accord Hamas-Fatah.**

Le mercredi 4 mai, les représentants de treize factions palestiniennes devaient signer au Caire l'accord auquel elles sont parvenues. Cette cérémonie fait suite à l'entente entre le Hamas et le Fatah survenue quelques jours plus tôt, sous l'égide de l'Egypte.

Le texte prévoit la formation d'un gouvernement de technocrates ou d'indépendants ; la tenue d'élections présidentielle et législative d'ici un an ; la réforme de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et une solution à la division des organes de sécurité. Comme il est prévu par les accords d'Oslo, c'est l'OLP et elle seule qui est habilitée à négocier des solutions de paix avec le gouvernement israélien.

Ce texte facilitera sans aucun doute la campagne de l'Autorité en faveur de la reconnaissance par l'Assemblée générale des Nations unies d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières de juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Il a donc suscité un rejet immédiat de la part des Israéliens — qui ont déjà commencé à prendre des mesures de rétorsion, notamment en arrêtant les paiements de taxes qu'ils collectent au nom de l'Autorité palestinienne — et un accueil très froid



par l'administration américaine. Il est encore difficile de savoir comment il sera appliqué, mais le texte reflète les profonds changements qui affectent la région.

L'accord entre le Fatah et le Hamas a pris par surprise tous les observateurs qui regardaient les deux parties négocier depuis des années, sans jamais aboutir. Les raisons de cette entente sont nombreuses, certaines tenant à la situation palestinienne, d'autres à l'évolution régionale du fait, notamment, des changements en Egypte.

### **Les raisons du Fatah et du Hamas**

Les deux partis ont été confrontés, depuis les révolutions dans le monde arabe, à la montée d'un mouvement de contestation, certes limité, mais réel. Ici, le but n'était pas « la chute du régime » mais « la chute (la fin) de la division ». Les deux y ont répondu par un mélange de pressions et de répression, mais aussi en reprenant à leur compte les demandes populaires.

Plus largement, les deux organisations sont dans une impasse stratégique. Le processus de paix est mort et toute la politique du Fatah et de l'Autorité palestinienne de négociations se heurte à un refus sans faille du gouvernement israélien. Celle du Hamas aussi, qui parle de résistance, mais cherche à maintenir un cessez-le-feu avec Israël et même à l'imposer aux autres forces palestiniennes.

La frustration de Mahmoud Abbas est bien illustrée par l'article de Newsweek (24 avril) écrit par Dan Ephron, « The Wrath of Abbas ». Il y raconte notamment sa conversation avec Barack Obama, qui lui demandait de retirer de la discussion du conseil de sécurité de l'ONU la résolution condamnant la colonisation israélienne. Il dénonce les pressions et même les menaces du président américain. Rappelons que cette résolution a été rejetée par une voix (prépondérante), celle des Etats-Unis, contre quatorze voix de tous les autres Etats. Il est aussi évident que le président palestinien a dû tenir compte des évolutions en Egypte — j'y reviens plus bas.

Le Hamas est aussi en difficulté sur le terrain. En plus de l'impasse stratégique, il doit faire face à des groupes salafistes, certains liés à Al-Qaïda, qui lui reprochent à la fois de ne pas résister et de ne pas assez islamiser la société. D'autre part, la poursuite du blocus israélien et les difficultés quotidiennes de la population érodent en partie son influence à Gaza. Mais d'autres raisons, liées aussi à la révolte arabe, le poussent au compromis. Les manifestations en Syrie et leur violente répression par le régime affaiblissent un de leurs alliés principaux, un allié qui abrite la direction extérieure du Hamas depuis son expulsion de Jordanie. Le fait que le cheikh Youssef Al-Qardhawi, un des prêcheurs les plus populaires de l'islam sunnite, considéré comme lié aux Frères musulmans (dont le Hamas est issu), ait fortement condamné Assad ne peut qu'amener l'organisation à prendre quelque distance, même si elle a démenti toute intention de s'installer ailleurs (Sur la situation en Syrie, on lira dans Le Monde diplomatique de mai, l'article de Patrick Seale, « Fatal aveuglement de la famille Al-Assad en Syrie »).

D'autre part, les événements du Bahreïn, la violente propagande anti-chiite menée par les pays du Golfe, ont aggravé les tensions entre chiites et sunnites dans la région. Or le Hamas est non seulement partie prenante de la mouvance des Frères musulmans, mais une partie de ses fonds vient des riches hommes d'affaire du Golfe, qui ne voient pas d'un bon œil son alliance avec l'Iran. Dans ces conditions, un rapprochement avec le Fatah et surtout avec l'Egypte est une nécessité pour le Hamas.

### **Changements en Egypte**

L'accord entre le Hamas et le Fatah reflète aussi et surtout la nouvelle politique extérieure égyptienne. Le Caire, sans rompre avec les Etats-Unis, sans remettre en cause le traité de paix avec Israël, se dégage de la politique de soumission aux intérêts israéliens et américains. Mubarak s'opposait à l'unité entre le Fatah et le Hamas, notamment parce qu'il craignait l'influence des Frères musulmans dans son pays ; il considérait Gaza comme un problème sécuritaire et participait à son blocus. Alors que les Frères musulmans s'apprêtent à participer aux élections de septembre en Egypte, et peut-être même au gouvernement, ces craintes ne sont plus de mise. D'autant que le climat démocratique en Egypte permet l'expression plus forte de la solidarité avec les Palestiniens et du refus massif du blocus, dont le gouvernement doit tenir compte.

Le ministre des affaires étrangères égyptien a affirmé avec force que le point de passage de Rafah serait ouvert, qualifiant de « honteux » le blocus israélien (« Egypt to throw open Rafah border crossing with Gaza », Ahram online, 29 avril). Presque plus importante est la déclaration du chef d'état-major égyptien Sami Anan : celui-ci a mis en garde Israël contre toute tentative d'interférer dans la décision prise par Le Caire (« Egypt warns Israel : Don't interfere with opening of Gaza border crossing », Haaretz, 30 avril). Une autre source israélienne lui fait dire : « Le gouvernement israélien doit faire preuve de retenue quand il discute des pourparlers de paix. Il doit s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures palestiniennes. » Cette inflexion se traduit dans les relations de l'Egypte avec l'Iran, puisque l'on parle de reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Téhéran, comme Damas, a d'ailleurs salué l'accord interpalestinien. « Il y a un nouveau sentiment en Egypte, que l'Egypte doit être respectée comme une puissance régionale », explique un spécialiste égyptien de relations internationales, cité par David Kirkpatrick, « In Shift, Egypt Warms to Iran and Hamas, Israel's Foes ».

[Alain Gresh](#)

6 mai 2011

[Source : Nouvelles d'Orient](#)

---

## **3 Rapport Goldstone**

### **1 Sénat US : annulation réclamée pour le rapport Goldstone**

Le Sénat américain a adopté une résolution demandant à l'ONU d'annuler le rapport Goldstone accusant "Israël" de "crime de guerre", après que son auteur a affirmé récemment avoir affirmé à tort que l'entité sioniste avait visé intentionnellement des civils.

La résolution "appelle les membres du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à refléter le désaveu par l'auteur de ses conclusions principales, à annuler le rapport et à reconsidérer toute action future du Conseil regardant les conclusions du rapport". Le texte a été adopté par consentement unanime hier soir.

La résolution des sénateurs appelle aussi le secrétaire général des Nations unies à Ban Ki-moon à réformer Conseil des droits

de l'homme pour qu'il ne critique plus "injustement" l'entité sioniste. Les élus demandent aussi à M. Ban de "faire tout ce qui est en son pouvoir pour réparer les torts" subis par l'entité sioniste.

Le rapport Goldstone, établi à la demande des Nations Unies, a été publié en septembre 2009. L'entité sioniste a demandé son retrait après que son auteur, le juge sud-africain Richard Goldstone, a dit avoir affirmé à tort que l'entité sioniste avait visé intentionnellement des civils lors de l'offensive contre Gaza. Le rapport accuse l'entité sioniste et des groupes armés palestiniens à Gaza de "crimes de guerre", voire de "crimes contre l'humanité" lors de l'offensive en 2008 qui a coûté la vie à 1.440 Palestiniens et 13 Israéliens.

La Chambre des représentants américaine avait condamné le rapport dans un vote en novembre 2009. M. Goldstone a écrit début avril dans le Washington Post que son rapport aurait été "un document différent" aujourd'hui.

15/04/2011

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=13&frid=13&eid=11333>

## 2 Xavière Jardez : Goldstone: honnêteté ou intimidation ?

Comment un juge aussi expérimenté que le juge sud-africain Richard Goldstone, habitué à peser, vérifier les faits, à juger de la validité des preuves offertes à un instant T, a-t-il pu retirer, en faveur d'Israël, une partie des constatations qu'il a inscrites dans son Rapport sur l'Opération israélienne sur Gaza surnommée « *Plomb Endurci* » ?

Telle est la question qu'une partie de la communauté juive sud-africaine se pose. Si certains y voient une victoire, d'autres dont l'analyste politique anti-sioniste, Steven Friedman, considère cette rétractation comme le résultat d'une intimidation.

Rappelons que l'ancien juge sud-africain de la Cour Suprême a conduit la mission d'investigation de l'ONU, composée de deux autres personnalités, dont le rapport, émis en septembre 2009, a accusé les Forces de Défense israéliennes et le Mouvement Palestinien, *Hamas*, de crimes de guerre au cours de l'offensive israélienne sur Gaza. 1400 Palestiniens, dont au moins une moitié de civils, avaient été tués, 7000 blessés, 4000 maisons détruites ainsi que la plupart de l'infrastructure de Gaza. Israël avait perdu 10 soldats, et 3 civils furent tués par les missiles tirés par le *Hamas* (!).

Les pressions ont dû être intenable

Dans un commentaire paru dans le *Washington Post* du 8 avril 2011, Goldstone écrit : « *si j'avais su ce que je sais maintenant, le Rapport Goldstone aurait été un tout autre document* ». Il reproche à Israël de ne pas avoir coopéré avec les enquêteurs pour ce qu'il estime être les inexactitudes du Rapport.

Mais, Steven Friedman, professeur à l'Université de Johannesburg et analyste politique, qualifie de « *ridicules* » les arguments avancés par le juge. « *J'imagine que les pressions exercées sur lui (par la communauté juive) ont dû être intenable* ».

Dans ce même article, Goldstone accepte le résultat d'une enquête israélienne sur le bombardement d'une maison palestinienne qui avait tué les 29 membres d'une même famille selon laquelle cette action découlerait d'une interprétation erronée d'une image prise par un drone par le Commandement israélien. « *C'est risible et l'on peut estimer que Goldstone y souscrit en raison d'intenses brimades* » commente Friedman qui peut, lui-aussi, témoigner de pressions de la communauté juive sur ses membres dissidents.

Goldstone, ancien juge anti-apartheid, est un membre actif de la communauté juive sud-africaine. Après son Rapport, il a presque été exclu, l'an dernier, de la cérémonie du *bar-mitzvah* de son petit-fils à cause d'éventuelles menaces de protestation. Ces dernières furent levées mais sa participation eut lieu sous haute surveillance et dans un climat d'hostilité.

Une victoire israélienne en demi-teinte...

Zev Krengel, porte-parole du *Groupe des Députés Sud-Africains Juifs* dément les accusations de brimades. « *Après le bar-mitzvah, on l'a interrogé, au cours de discussions, d'une manière très professionnelle sur le Rapport. Il n'y a eu aucune pression* ». Cependant, dans un entretien avec le website israélien, *Ynetnews*, le frère de Zev Krengel, Avrom Krengel, porte-parole de la *Fédération sioniste sud-africaine*, a déclaré que le lobby juif sud-africain avait joué un rôle dans la rétractation de Goldstone.

« *Nous l'avons rencontré, il y a un an, et au cours de cette rencontre, il a maintenu sa position. D'un autre côté, nous lui avons dit pourquoi nous étions en colère. Il a beaucoup souffert, particulièrement dans la ville d'où il vient. Nous avons pris partie contre lui et cela nous a encouragé de constater que notre manière de faire avait un impact sur l'opinion internationale ce qui lui a fait regretter ses observations* ».

Pour Steven Friedman « *la communauté ne l'a pas réintégré... Elle veut sa peau en l'obligeant à ramper ou à se planter son épée* ».

La réaction de la presse israélienne à l'article de Goldstone a été un mélange de jubilation et de colère ; un journaliste a même écrit : « *Goldstone ne mérite ni le pardon, ni la pitié* ».

Zev Krengel interrogé par le *Mail and Guardian*, en Israël, a noté que le ton de la presse israélienne n'était pas à la jubilation mais à la défense. « *C'est une victoire en demi-teinte...* ». Il espère que Richard Goldstone qui ne donne plus d'interviews à la presse en dira plus et retirera son Rapport. « *Pour nous, ce sera une victoire s'il revenait sur son Rapport et la manière dont il a été élaboré* ».

Source :

*Goldstone was bullied into recanting (Mail and Guardian, Afrique du sud, 8 -14 avril 2011)*

<http://mg.co.za/article/2011-04-07-goldstone-was-bullied-into-recanting>

---

### 3 Chems Eddine CHITOUR : Les Etats d'âme du juge Goldstone : la seconde mort des 400 enfants martyrs.

« *La justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique.* »

Clemenceau

Le 1er avril paraît dans le Washington Post le mea-culpa du juge Goldstone qui dit, qu'en substance, qu'il s'était trompé et qu'Israël n'est pas coupable... Immédiatement, la machine sioniste s'est mise en marche, Netanyahu enjoint les Nations unies de déchirer le rapport Goldstone. En clair, il n'y a pas eu 400 enfants morts dont les photos de martyrs sont toujours aussi insoutenables. Devant l'énormité de l'information, on aurait cru, un instant que c'était une farce traditionnelle que l'Histoire a fixée à cette date. Il n'en n'est rien et de fait, connaissant la puissance des lobbys israéliens, cela devait arriver. Il faut s'étonner que cela ne se soit pas produit plus tôt au vu de l'énorme pression qu'a dû subir le juge Goldstone pourtant juif et sioniste.

#### Que dit Goldstone ?

Les réserves de Richard Goldstone concernent essentiellement l'intentionnalité des crimes commis par Israël et donc l'existence de crimes de guerre. « On en sait bien davantage aujourd'hui sur ce qui s'est passé pendant la guerre de Gaza que lorsque je présidais la commission d'enquête », explique le magistrat dans le quotidien américain Washington Post. Richard Goldstone regrette qu'à l'époque de son enquête, « notre commission d'enquête n'ait pas eu accès aux preuves sur les circonstances dans lesquelles nous estimons que des civils ont été visés à Gaza ». « Cela aurait probablement modifié nos conclusions sur l'intentionnalité des crimes et l'existence de crimes de guerre », ajoute-t-il. Le rapport Goldstone, publié fin 2009, accusait Israël d'avoir usé de la force de façon disproportionnée, d'avoir délibérément visé des civils, d'avoir détruit des infrastructures civiles et d'avoir utilisé des civils comme boucliers humains. Il accusait aussi le Hamas d'avoir délibérément visé des civils avec des roquettes. En trois semaines, 1400 Palestiniens avaient été tués, dont des centaines de civils, ainsi que 13 Israéliens. (1).

Goldstone va plus loin, il diabolise le Hamas et l'accuse d'être le commanditaire du meurtre d'une famille israélienne, il y a un mois « Si j'avais su à l'époque ce que je sais maintenant, le rapport Goldstone aurait été un autre document. » (...)... Avec ces preuves, on ne peut plus dire qu'Israël est responsable de crime de guerre. » Si Israël a fait enquêter « à un degré significatif » sur les résultats de cette guerre, « le Hamas, qui contrôle Gaza depuis 2007, n'a rien fait » explique Goldstone. Le juge critique également Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui critique Israël bien plus qu'il ne critique toutes les autres nations réunies. « Quelque chose qui n'a pas été dit assez fort, c'est que ces actes des terroristes du Hamas ont également été condamnés par l'ONU », ajoute Goldstone, en ajoutant que son rapport a « trouvé des preuves de crimes de guerre présumés et peut-être des crimes contre l'humanité par le Hamas. Les roquettes du Hamas ne visent-elles pas sans discrimination les cibles civiles israéliennes ? ». Goldstone a également exhorté l'ONU à condamner le massacre d'une famille juive dans le petit village d'Itamar : « C'est un massacre inexcusable d'un couple israélien et de 3 de leurs enfants pendant qu'ils dormaient. Un massacre commis de sang-froid. » En conclusion : le juge en charge du rapport se retire de son propre rapport. Le rapport Goldstone est mort. Vive Goldstone ! » (2)

#### La diabolisation du juge jusqu'à son revirement

Pour rappel, depuis la parution du rapport Goldstone fin 2009, les autorités occupantes israéliennes, qui avaient refusé de collaborer avec l'enquête de l'ONU, se sont déchaînées contre le juge sud-africain, accusé de faire le jeu du Hamas à Gaza, après les avoir accusées de viol des lois de la guerre et portant atteinte au droit international. Les dirigeants israéliens peuvent légitimement sabler le champagne, et trinquer sur la tombe des 1400 martyrs palestiniens massacrés pendant l'attaque « Plomb durci » contre la population de la bande de Gaza en décembre 2008 - janvier 2009. Le juge sud-africain à la retraite Richard, Goldstone, a en effet fini par se rétracter. D'origine juive, se déclarant lui-même sioniste, Goldstone se pensait peut-être à l'abri d'accusations de partialité, voire d'antisémitisme, de la part des dirigeants israéliens, lorsqu'il rendit son rapport sur « Plomb durci » en septembre 2009. Il se trompait. Forts de leur impunité -puisque aussi bien, le rapport Goldstone n'a été suivi au niveau de l'ONU et des puissances qui dirigent cette institution d'aucune mesure de rétorsion et encore moins de sanctions- les dirigeants israéliens et leurs alliés dans les « communautés juives » du monde ont lancé fatwa sur fatwa contre Goldstone, le bannissant de la tribu en tant que « Juif traître ». La pression alla jusqu'à s'exercer, avec succès, à l'intérieur du cercle familial de Goldstone, lui interdisant par exemple d'assister à la bar mitzvah (cérémonie religieuse marquant le passage d'un garçon à l'âge adulte) de l'un de ses propres petits-fils. Les menaces et calomnies de la propagande israélienne sont donc aujourd'hui récompensées. Avec « Plomb durci », Israël n'a fait finalement qu'exercer un droit inaliénable à la légitime défense, y écrit en substance le vieux juge à l'honneur perdu (...) (3).

De fait, la machine de guerre sioniste contre Goldstone pourtant juif lui-même s'est mise en marche après la publication du Rapport ; Yossi Sarid de Ha'Aretz écrit : « Si le juge sud-africain qui a accusé Tel-Aviv de crimes de guerre a jadis collaboré avec le régime d'apartheid, l'Etat hébreu en était le fidèle allié, rappelle le chef du parti de gauche Meretz. Sous le titre « Tache noire » Yediot Aharonot a publié le 7 mai un reportage de dix pages sur les sentences prononcées par le juge sud-

africain Richard Goldstone sous le régime d'apartheid. Bien que le magistrat, d'origine juive, ait pu se défendre dans les colonnes du quotidien israélien et qu'il ait reçu l'appui de militants historiques de la lutte contre l'apartheid, Danny Ayalon, le vice-ministre des Affaires étrangères israélien, et Alan Dershowitz, célèbre avocat et romancier américain, ont comparé la ligne de défense de Goldstone à « celle des officiers SS ». Il suffit parfois de pointer les faiblesses d'autrui pour attirer l'attention sur les nôtres. (...) Même le « certificat de conformité » que lui décernera ensuite le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela en le nommant à la Cour constitutionnelle [de 1994 à 2003] n'effacera jamais cette tache indélébile ». (4)

« Dès l'instant où quelqu'un a prêté main-forte à l'apartheid, quitte à s'en détourner plus tard, il a contracté la lèpre. (...) En assistant à la chute de Richard Goldstone, beaucoup de gens en Israël ne cachent plus leur joie, estimant sans doute que sa descente aux enfers entraînera avec elle celle de son fameux rapport. (...) De même, nous serions bien inspirés de veiller à ce que les vitres de notre maison ne volent pas en éclats, car beaucoup d'entre nous risqueraient d'avoir des écorchures. Je pense en particulier à ces magistrats israéliens qui rendent leurs jugements revêtus de l'uniforme militaire. Certes, nos cours martiales [dans les Territoires occupés] ne prononcent pas de condamnations à mort, mais elles mettent fin à des vies, et pas forcément dans le strict cadre du « respect de la loi », comme Ilana Hammerman [écrivaine israélienne] en rend souvent compte dans ses chroniques. « A l'époque, je ne faisais qu'appliquer la loi », rétorque le grand Goldstone en guise de défense. (4)

### **Goldstone n'est pas seul à décider**

Des analystes, des observateurs et des juristes ont fortement critiqué les récentes allégations de Goldstone, les qualifiant d'une vraie atteinte aux normes juridiques et droit international, ainsi qu'une violation à la justice, considérant que ces allégations sont intervenues suite à de fortes pressions du gouvernement de l'entité sioniste sur l'ONU et sur le juge Goldstone lui-même en crainte de rendre justice aux victimes des familles palestiniennes Gazaouites. A sa façon, l'intellectuel israélien qui milite pour la justice à rendre à la Palestine, essaie de se mettre dans la tête de Goldstone quand il a écrit cet article du Washington Post le 1er avril et aurait dû écrire à la place de : « If I had known then what I know now, the Goldstone report would have been a different document. » « Si je savais les choses que je sais maintenant, le document aurait été différent » il aurait dû, en fait écrire sous la pression « If I had known then that the report would turn me into a self-hating Jew in the eyes of my beloved Israel and my own Jewish community in South Africa, the Goldstone report would never have been written at all. » Que l'on pourrait traduire par : « Si j'avais su tous les problèmes que j'aurai avec Israël et avec ma communauté de Juifs en Afrique du Sud, le Rapport Goldstone n'aurait pas du tout été écrit. » (5)

Le juriste Gilles Devers analyse, pour sa part d'une façon fine le Rapport Goldstone du point de vue du droit, de plus, il nous apprend que les autres juges n'ont pas été consultés sur cette volte-face. Enfin, il déclare qu'à côté du Rapport Goldstone, il y a d'autres rapports tout aussi accablants pour Israël. Nous lisons : « Le Goldstone du rapport Goldstone a un doute. Gardons le calme, et replaçons ce rapport dans la réalité des faits, et du droit. Plomb durci, c'est une opération de l'armée israélienne qui a lourdement frappé la population qui vit à Gaza : 1500 morts en moins de quatre semaines. La première guerre dans laquelle on dénombre plus d'enfants tués que de combattants. Le monde entier a réagi : la puissance occupante - Gaza étant, comme toute la Palestine, un territoire occupé depuis 1967 - agressait la population occupée, qu'elle avait en toute illégalité soumise à un blocus. ». (6) « L'opération militaire israélienne sur Gaza a pris fin le 18 janvier 2009. Le 22 janvier 2009, le ministre de la Justice de Palestine remettait au procureur près la Cour pénale internationale une déclaration de compétence. La Palestine n'a pas ratifié le traité de la CPI. Cette déclaration d'attribution de compétence est fondée sur l'article 12.3 du statut. Deux mois après cette déclaration, le Conseil des droits de l'homme, qui est une commission permanente de l'Assemblée générale de l'ONU a désigné une *fact finding mission*, à savoir une commission chargée, avant toute procédure, de dire si des faits violant le droit international ont été commis. C'est dans ce contexte qu'a été désigné non Goldstone, mais la commission Goldstone : Richard Goldstone, ancien juge à la Cour constitutionnelle d'Arique du Sud, Christine Chinkin, professeur de droit international à la « London School of Economics and Political Science », Hina Jilani, de la Cour suprême du Pakistan, chargée de nombreuses missions au sein de l'ONU et membre de la commission international d'enquête sur le Darfour, le colonel Desmond Travers, un ancien officier irlandais, membre de l'équipe de direction de l'Institute for International Criminal Investigations. La semaine dernière, Goldstone se lâche dans le Washington Post : il dit en substance qu'il n'aurait pas écrit ce rapport accusant Israël si celle-ci avait collaboré. » (6)

Le 4 avril Hina Jilani membre de la Commission a répliqué : « Absolutely not ; no process or acceptable procedure would invalidate the UN Report ; if it does happen, it would be seen as a « suspect move ». Aucune nouvelle information n'invalide le Rapport des Nations unies »

« Depuis deux ans, les rapports se sont multipliés, et tous dans le même sens. Entre autres, on peut citer : le rapport dirigé par John Dugard. Celui d'Amnesty International ou de Human Rights Watch. S'il a un doute, poursuit Gilles Devers sur les faits, Goldstone doit réunir la commission (Un travail collectif de 4 personnes) et demander de manière argumentée au Conseil des droits de l'homme d'être redésigné pour un complément de mission. Mais une tribune solitaire de quelques dizaines de lignes dans le Washington Post, ce n'est pas au niveau. (...) Que Richard Goldstone publie une tribune pour contester les travaux de la commission qu'il a présidée, sans en parler aux autres membres de cette commission et sans aviser l'organisme qui a mandaté cette commission, c'est curieux. Du point de vue du droit, c'est un épiphénomène. Que le procureur près la CPI, qui dispose de tous les éléments d'informations, qui est saisi par une déclaration du ministre de la Justice de Palestine, dont la compétence est reconnue par l'AG de l'ONU, reste plus de deux ans sans prendre de décision, alors que son devoir statutaire est de saisir la chambre préliminaire de la CPI, seule compétente pour autoriser une enquête, est foncièrement anormal ». (6)

### **Les réactions**

Dans une déclaration du 3 avril, le porte-parole du Hamas, Sami Abu Zuhri, a mis en doute les regrets de Goldstone sur le rapport, et il a fait remarquer qu'Israël avait refusé de coopérer avec les enquêteurs des Nations unies « alors que dans la bande de Gaza, on les avait accueillis et facilité leur travail ». Le responsable du Hamas a noté aussi que Goldstone n'avait pas une autorité exclusive sur le rapport, lequel rapport est un document international et non sa « production privée ». Abu Zuhri d'ajouter : « Le rapport n'est pas la propriété privée de Goldstone, il est cosigné par lui et aussi par un groupe de juges

internationaux. » « En outre, le rapport s'est fondé sur des documents et des témoignages qui lui donnent crédibilité et force. » (7) Israël réclame l'annulation du rapport « J'appelle l'ONU à annuler immédiatement le rapport Goldstone. Il faut jeter ce rapport dans les poubelles de l'Histoire », a affirmé le Premier ministre Benjamin Netanyahu. Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré samedi que le commentaire de Goldstone « confirmait ce que nous tous avons toujours su...Je pense que nos soldats et notre armée se sont comportés conformément aux règles internationales les plus élevées. » (7) Que peut-on en conclure sinon qu'il y a toujours deux standards ? Le Rapport n'avait aucune chance d'être pris en charge par la CPI. Cette annonce est une confirmation de la puissance d'Israël capable de démolir un rapport pourtant validé par l'ONU. La seconde mort des enfants martyrs de Gaza est une réalité. A quand la justice des hommes ?

Pr Chems Eddine CHITOUR

Ecole Polytechnique enp-edu.dz

1. Richard Goldstone émet des réserves sur son rapport sur l'opération militaire israélienne de 2008-2009 à Ghaza
2. Jonathan-Simon Sellem : Goldstone fait son mea-culpa : Israël n'est pas coupable de crime de guerre Ha' Aretz 2 avril 2011
3. Massacre de Ghaza : le juge Goldstone capitule, et déchire son propre rapport dimanche 3 avril 2011 Paco Goldstone revient sur son rapport CAPJPO-EuroPalestine 4 avril 2011
4. Yossi Sarid : Salir la réputation du juge GoldstoneHa' Aretz 20.05.2010
5. Ilan Pappé's, « Goldstone's shameful U-turn », <http://electronicintifada.net> en français : <http://www.legrandsoir.info/Goldsto...>
6. Gilles Devers : Palestine : Respecter les faits, et le droit 5 Avril 2011 <http://www.middleeastmonitor.org.uk.....>
7. Hamas : Goldstone n'est pas propriétaire du rapport des Nations unies <http://www.palestine-info.cc/fr/> Lundi 4 Avril 2011 8 avril 2011

Chems Eddine CHITOUR

URL de cet article 13329

<http://www.legrandsoir.info/Les-Etats-d-ame-du-juge-Goldstone-la-seconde-mort-des-400-enfants-martyrs.html>

---

## 3 Annexe

### 3-1 Le compte-rendu des termes de l'accord de réconciliation palestinienne.

Le Centre Palestinien d'Information a obtenu le texte du compte-rendu de l'accord de réconciliation palestinienne, qui a été paraphé mercredi soir lors d'une réunion tenue au Caire sous le patronage égyptien entre les mouvements du Hamas et du Fatah.

La réunion a abouti à une réconciliation palestinienne et des termes d'accord « complets », et il est prévu qu'il soit signé mercredi et jeudi prochains. L'ensemble des factions palestiniennes se rendront au Caire pour signer l'accord dans sa forme définitive, Voici le compte-rendu des termes de l'accord :

#### **Début du texte**

Sous le patronage de l'Egypte, les mouvements du Fatah et du Hamas se sont rencontrés au Caire le 27 avril 2011, pour discuter des questions liées à la fin de la division et la réalisation de la réconciliation, en particulier les observations de l'accord national palestinien en 2009.

Les deux côtés ont convenu que les arrangements qui ont été trouvés concernant ces observations pendant les pourparlers doivent être respectés dans l'application de l'accord national de réconciliation palestinienne.

Ces ententes sur lesquelles ont convenu les mouvements du Hamas et du Fatah se définissent ainsi :

#### **1 - Les élections**

a) La commission électorale

Les deux parties, Fatah et Hamas se sont accordés sur la nomination des membres de la commission électorale centrale, en accord avec les factions palestiniennes, pour que le président palestinien décrète la formation de cette commission.

b) Tribunal électoral

Les deux parties, Fatah et Hamas ont convenu la nomination d'au plus 12 juges pour composer le tribunal électoral, et le président palestinien prendra les mesures juridiques nécessaires pour sa formation, en accord avec les factions palestiniennes.

c) Le calendrier des élections

Les élections législatives, présidentielles et du Conseil national palestinien se dérouleront en même temps, dans un an à partir de la signature de l'accord national, par les factions et forces palestiniennes.

#### **2 – L'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP)**

Les deux mouvements du Fatah et Hamas se sont accordés sur le fait que les tâches et les décisions du cadre directionnel provisoire ne sont pas annulatives, pour celles qui ne sont pas incompatibles avec les pouvoirs du Comité exécutif de l'OLP.

#### **3 – La sécurité**

La formation du haut comité de sécurité décrété par le président palestinien et composé d'officiers expérimentés d'un commun accord.

#### **4 – Le gouvernement**

a) Formation du gouvernement

Les mouvements du Fatah et du Hamas se sont accordés sur la formation d'un gouvernement palestinien et la nomination d'un Premier ministre et des ministres d'un commun accord.

b) Missions du gouvernement

1. Préparation des élections présidentielles, législatives et celles du Conseil national palestinien

2. Superviser la résolution des questions de la réconciliation palestinienne interne résultant de l'état de division.
3. Suivi de la reconstruction de la bande de Gaza et mettre fin au siège.
4. Suivi de la mise en œuvre des dispositions de l'accord national palestinien.
5. Aborder les questions civiles et les problèmes administratifs résultant de la division.
6. Unification des institutions de l'Autorité nationale en Cisjordanie, la bande de Gaza, et Jérusalem
7. Régularisation de la situation des associations et institutions locales et de bienfaisance.

### 5 – Le Conseil législatif

Les deux partis ont convenu d'une activation du Conseil législatif palestinien selon la loi fondamentale.

03/05/2011

<http://www.palestine-info.cc/fr/>

---

## 3-2 Ali Abunimah : Le « texte » de l'accord Hamas-Fatah. Convaincant ?

6 mai

Palestine Monitor (1), le site web affilié au mouvement Al Mubadara du Dr. Mustafa Barghouti, a publié ce qu'il dit être le « Texte de l'accord entre le Fatah et le Hamas ». Même si la source est digne de confiance, il n'y a aucun moyen de vérifier son authenticité - toutefois il montre que les questions (2) soulevées par Ali Abunimah au sujet de l'accord lorsqu'il a été annoncé ne sont pas près de recevoir une réponse. Ci-dessous le texte et les commentaires d'Ali Abunimah en italique.

Traduit par *Al Mubadara*, l'Initiative nationale palestinienne, ce document est actuellement en cours de signature par toutes les factions et partis de **Palestine**.

Sous l'égide de l'Égypte, des délégations des mouvements Fatah et du Hamas se sont rencontrées au Caire le 27 avril 2011 pour discuter des questions relatives à la fin de la division politique et la réalisation de l'unité nationale. En tête de ces questions, étaient exprimées quelques réserves liées à l'Accord d'unité nationale palestinienne de 2009.

Les deux partis politiques conviennent d'un commun accord que la base de la compréhension à laquelle ils sont parvenus pendant la réunion engage les deux partis dans la mise en œuvre de l'Accord de réconciliation nationale palestinienne. La base de la compréhension sur laquelle le Fatah et le Hamas sont convenus est la suivante :

### 1. Élections

#### A. Commission électorale :

Le Fatah et le Hamas conviennent d'identifier les noms des membres de la Commission électorale centrale en accord avec les factions palestiniennes. Cette liste sera ensuite soumise au Président palestinien qui publiera un décret de réforme de la commission.

#### B. Tribunal électoral :

Le Fatah et le Hamas conviennent de la nomination d'au plus douze juges membres du Tribunal électoral. Cette liste sera ensuite soumise au Président palestinien afin qu'il prenne les actions juridiques nécessaires à la formation du Tribunal électoral en accord avec les factions palestiniennes.

#### C. Date des élections :

Les élections législatives, présidentielles et du Conseil national palestinien auront lieu en même temps, un an exactement après la signature de l'Accord de réconciliation nationale palestinienne.

*La section sur les élections ne traite que d'aspects techniques limités sur la tenue d'élections dans le cadre des Accords d'Oso pour des élections limitées à la Cisjordanie et à la Bande de Gaza. Elle semble explicitement reconnaître l'existence d'un "Président palestinien" (sans doute Mahmoud Abbas), contredisant ainsi l'accent mis de longue date par le Hamas sur le fait que le mandat d'Abbas avait expiré et qu'il n'avait plus de légitimité.*

*Elle n'explique pas comment des élections libres et justes peuvent avoir lieu alors que le Hamas est considéré comme une organisation "terroriste" par Israël et qu'il ne sera vraisemblablement pas en mesure de faire campagne librement en Cisjordanie . Le Fatah et le Hamas se sont livrés à une répression politique sévère de leurs adversaires. Pourtant, cet accord n'offre aucune garantie que, nonobstant la tyrannie militaire israélienne brutale sous laquelle œuvrent les deux partis, toutes les autorités palestiniennes respectent les libertés politiques de tous les Palestiniens.*

### 2. Organisation de Libération de la Palestine

Les partis politiques Fatah et Hamas conviennent que les tâches et les décisions de la direction intérimaire provisoire ne peuvent être gênées ou entravées, mais menées d'une manière qui n'entre pas en conflit avec les autorités de la Commission exécutive de l'Organisation de Libération de la **Palestine**.

*Cette clause est mystérieuse. Ce qu'elle semble dire, c'est que l'OLP contrôlée par le Fatah, telle que constituée actuellement, peut poursuivre ses activités de "représentation" des Palestiniens même sans aucune sorte de mandat ou de compte à rendre. En d'autres termes, elle donne autorité à l'OLP contrôlée par Abbas de continuer à reconnaître Israël et à s'engager dans la parodie de processus de paix que le Hamas refuse formellement. Il n'y a rien ici sur la réforme de l'OLP ou sa démocratisation pour restaurer sa légitimité. Une exigence-clé énoncée par de plus en plus de Palestiniens, en particulier les jeunes qui ont organisé les manifestations du 15 mars, et pour des élections au Conseil national palestinien, auxquelles tous les Palestiniens participeraient, pas seulement ceux de Cisjordanie et de Gaza.*

### 3. Sécurité

Il a été souligné la formation d'un Haut comité de sécurité qui sera créé par un décret du Président palestinien et sera constitué d'officiers professionnels faisant consensus.

*Une autre clause vague. A nouveau, elle semble restaurer la légitimité d'Abbas en tant que "président" aux yeux du Hamas (un exploit remarquable pour Abbas). Rien ici sur la fin de la "coordination sécuritaire" (collaboration) entre les forces de l'Autorité palestinienne contrôlée par le Fatah en Cisjordanie et l'occupation israélienne. Le Hamas, semble-t-il, est prêt à rejoindre un gouvernement "d'unité" qui coopère ouvertement avec cette même armée israélienne qui assiège et bombarde régulièrement Gaza, et assassine ses cadres. Un arrangement bizarre, pour dire le moins. Il implique certainement qu'il n'y aura pas de véritable intégration des groupes palestiniens armés. mais aue chaau faction continuera à contrôler la sienne.*

sous le chapeau d'un "Haut comité de sécurité" superficiel. Ceci est très peu convaincant.

#### 4. Gouvernement

##### A. Formation du gouvernement :

Le Fatah et le Hamas conviennent de former un gouvernement palestinien et de désigner le Premier ministre et les ministres par consensus.

*Des articles de presse ont dit qu'un tel "consensus" signifierait de se débarrasser de Salam Fayyad, le chéri de la "communauté internationale" (les financeurs occidentaux de l'AP) et de gens comme Thomas Friedman qui ont fait la promotion de l'initiative imaginaire de construction d'Etat de Fayyad.*

*Il serait intéressant de voir si l'initiative de "construction d'Etat" survit au départ de Fayyad. Les mêmes articles suggèrent qu'un candidat de "consensus" pour remplacer Fayyad serait le milliardaire Munib al-Masri. si cela se produisait, ce serait la confirmation de la néo-libéralisation des élites politiques palestiniennes et l'éloignement de plus en plus grand de toute véritable démocratie et responsabilisation populaire - un processus qui a été repris dans beaucoup d'autres pays et d'anciennes colonies (la **Palestine** étant pourtant un modèle unique où le processus serait mis en place tout en étant toujours une colonie).*

##### B. Fonctions du gouvernement :

1. Préparation des conditions nécessaire à la tenue d'élections présidentielles, législatives et du Conseil national palestinien.
2. Supervision et gestion des questions principales sur la réconciliation palestinienne interne résultant de l'état de division.
3. Suivi des opérations de reconstruction dans la Bande de **Gaza** et efforts pour mettre fin au siège et au blocus qui lui sont imposés.
4. Poursuite de la mise en œuvre des dispositions de l'Accord national palestinien.
5. Résolutions des problèmes civils et administratifs résultant de la division.
6. Unification des institutions de l'Autorité nationale palestinienne en **Cisjordanie** , dans la Bande de **Gaza** et à **Jérusalem**.
7. Détermination du statut des associations, des organisations non gouvernementales et des organisations caritatives.

##### 5. Conseil législatif :

Le Fatah et le Hamas conviennent de réactiver le Conseil législatif palestinien conformément à la Loi fondamentale.

*Assez clair, mais à nouveau, difficile de voir comment un "gouvernement" peut "gouverner" quand les ministres Hamas seront menacés d'arrestation ou d'assassinat par **Israël** et ne peuvent se déplacer librement. Le Fatah et le Hamas peuvent simplement convenir de continuer à gérer leurs fiefs respectifs de **Cisjordanie** et de **Gaza** tels qu'ils sont, tout en affirmant le faire sous un seul programme. Le Conseil législatif palestinien, s'il se réunit maintenant (bien qu'il devrait le faire par vidéo-conférence puisque les membres de **Cisjordanie** et de **Gaza** ne peuvent se rencontrer en un même endroit), devrait donc regrouper les membres élus en 2006, à une très large majorité Hamas. Cela signifie-t-il que le Fatah est maintenant d'accord pour respecter le résultat de l'élection et se conformer aux décisions majoritaires ?*

*Il ne faut pas oublier qu'au 15 avril de cette année, **Israël** détient toujours 13 membres du conseil législatif dans ses geôles. **Israël** continue de détenir et de harceler les responsables palestiniens élus.*

*Ce qui est aussi remarquablement absent ici sont des éléments spécifiques. Il y a beaucoup d'engagements à résoudre les problèmes, mais très peu de véritables solutions. Je maintiens mes principales critiques. Le Hamas et le Fatah semblent concernés par la gestion de l'Autorité d'Oslo et n'offrent absolument rien - dans cet accord ou au-delà - comme programme ou perspective pour une libération palestinienne qui unisse, inclue et mobilise tous les Palestiniens. Il n'est fait aucune mention des droits palestiniens, en particulier de réfugiés, aucune mention du soutien à la lutte populaire sur le terrain ou à BDS au niveau international, aucune mention de la situation du peuple palestinien en tant que peuple occupé luttant pour sa liberté. Depuis longtemps, le Fatah fait semblant de diriger un véritable Etat alors qu'en réalité, **Israël** domine tous les aspects de la vie palestinienne. Il semble maintenant que le Hamas est prêt à rejoindre le Fatah dans ce faux-semblant. "Réconciliation", en effet ! Le Fatah et le Hamas aspirent peut-être à diriger la "municipalité" **Cisjordanie** et **Gaza** ensemble, mais nous ne devons pas confondre avec une profonde réconciliation, autour d'une perspective pour le peuple palestinien dans son ensemble, et une stratégie pour y parvenir. Une perspective qu'on ne peut, hélas, leur laisser.*

(1) [Palestine Monitor](#), 3 mai 2011

(2) "[Questions about " Hamas-Fatah reconciliation "](#)", *Electronic Intifada*, 27 avril 2011

Remarque : l'Agence France Presse a également publié un résumé [en arabe](#) de l'accord.

[Ali Abunimah](#)

Source : [Electronic Intifada](#)

Traduction : MR pour [ISM](#)

---

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19